

Pornic, le 5 février 2015

Monsieur Christophe PRIOU
Permanence parlementaire
2bis, faubourg Sainte Anne
44350 GUERANDE

Objet : *Législation sur la "Fin de vie"*

Monsieur le Député

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à notre courrier. Nous avons pris note que vous n'avez pas d'opinion tranchée sur le sujet qui nous préoccupe, et c'est tout votre honneur que de nous l'avouer. Nous relevons par ailleurs que vous concluez en insistant sur la nécessité de se donner du temps, "*c'est une question très difficile sur laquelle nous devons avancer dans un souci d'écoute et de conciliation des opinions*", dites-vous. Nous ne pouvons vous suivre dans cette position attentiste. Nous adhérons complètement à la position de Sens Commun

Nous tenons à rappeler que l'interdiction de donner la mort est l'un des fondements de notre société et qu'il est inacceptable de remettre ce fondement en cause.

Notre positionnement est clair et restera inébranlable :

- OUI aux soins palliatifs,
- NON à l'acharnement thérapeutique,
- OUI aux soins permettant de soulager,
- NON à un dispositif qui reviendrait à tuer le patient.

Fruit d'un consensus parlementaire inédit, la loi du 22 avril 2005, dite « loi Léonetti », doit être appliquée.

Il faut lui donner les moyens d'atteindre ses objectifs plutôt que de créer de nouveaux dispositifs législatifs conçus dans l'émotion et la division et menant tout droit à une légalisation extensive de l'euthanasie.

Avec Sens Commun, nous voulons une Droite qui s'empare des sujets de société et ne les abandonne pas à la gauche par faiblesse ou crainte de divisions. Qui ne les remet pas à « plus tard », n'en fait pas une question secondaire. Elle ose le débat, les prises de position claires et fermes

Nous voulons une Droite qui prenne le risque de se mesurer à la gauche et à sa « réforme de civilisation ». Une Droite, qui défend la complémentarité des sexes et s'engage à revenir sur la loi Taubira pour protéger les droits supérieurs de l'enfant. Une Droite qui s'oppose formellement à la PMA et GPA, premiers pas vers la marchandisation de l'être humain. Une Droite qui lutte contre la légalisation extensive de l'euthanasie et garantit l'application de la loi Léonetti, fruit d'un consensus parlementaire inédit.

Nous avons besoin de vous mais pas à n'importe quelle condition.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Député, en l'expression de nos respectueuses salutations,



Le Président